

les relations du fidèle et du pasteur aux bureaux du presbytère, j'allais presque dire dans la chaire même des églises.

A voir l'attitude de certains auditeurs à l'église, à écouter certaines observations au Presbytère, à entendre certaines conversations au restaurant, au club, presque à la porte du temple, il semblerait qu'il faille au prêtre supplier les chrétiens de croire à la parole de l'Evangile, de se soumettre à la direction de l'Eglise, de se plier aux avis du pasteur.

Et pourtant nous ne pouvons pas être les « chiens muets » méprisés du voleur et maudits du maître !

Il nous faudrait par exemple aller non seulement à l'ouvrier, mais aux Conseils mêmes des ouvriers ! N'en sommes-nous pas les amis les meilleurs ! Ah ! qui nous ouvrira le temple du travail !

Oh ! qu'ici le Tiers-Ordre dans une paroisse paraît grand et noble, bon et utile. Pour lui, le Prêtre, c'est simplement Dieu ! Dieu qui pense, parce qu'il parle en son nom, Dieu qui veut, parce qu'il aime comme lui.

Sainte et absolue liberté d'action sacerdotale et pastorale, voilà tout le Tiers-Ordre.

Tout imprégné de cette pensée, qu'il appartient à un ordre religieux, bien qu'il n'en fasse pas les vœux, le Tertiaire en veut vivre la vie, posséder l'esprit, avoir la conduite. Et l'obéissance, on le sait, c'est l'essence même de la vie religieuse.

Aussi bien, dans nos fraternités paroissiales, le prêtre n'est pas un être à part, il n'a pas une vie à part ; on sent que chez lui et chez les fidèles il n'y a qu'un cœur et qu'une âme, une volonté qui parle et une volonté qui écoute. Ah ! donnez-nous une paroisse de véritables Tertiaires, la sainteté règnera chez tous et tous feront des œuvres de sainteté !

Des Saints et des Apôtres, voilà bien ce que doivent être les membres du Tiers-Ordre dans une paroisse.

III

Dieu et le Prêtre dans les œuvres de bien.

Il ne suffit pas d'être bon ; il faut faire du bien. Le méchant est agissant, j'allais dire généreux dans sa haine ; il ne faut pas que les bons soient insensibles et inactifs.